

La production des pêches maritimes du Québec

Marcel Daneau

Volume 38, Number 1, April–June 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002537ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002537ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Daneau, M. (1962). La production des pêches maritimes du Québec. *L'Actualité économique*, 38(1), 56–70. <https://doi.org/10.7202/1002537ar>

La production des pêches maritimes du Québec

Les quelque trois mille cinq cents unités de production éparpillées sur le littoral du Québec exercent une influence prépondérante sur la production des produits de la pêche. Que chacune de ces unités n'exerce pas une influence identique est facilement démontrable. Les unes ont un rendement élevé, les autres très bas. Les unes fournissent un revenu suffisant à leurs propriétaires, les autres font végéter leurs titulaires. Seulement quelques types d'unités de production sont adaptés à une production industrielle et commerciale, les autres sont pour la plupart de type individuel à rendement dérisoire.

Les unités de production du Québec peuvent être classifiées en deux groupes: le premier reflète une productivité saisonnière moyenne par homme relativement élevée, 115,000 livres en 1959, ce qui est encore loin d'être excessif compte tenu des coûts de production par homme par unité; le deuxième est caractérisé par une productivité moyenne par pêcheur extrêmement basse, 11,000 livres pour la même année¹.

En 1959, les quatre-vingt-treize unités de la classe relativement productive ou de haute mer ont débarqué près de 34 millions de livres de poisson. Ceci implique que moins de 3 p.c. des unités productives ont fourni environ 31 p.c. des débarquements totaux des pêches maritimes du Québec, alors que 97 p.c. de la flotte de pêche a fourni 69 p.c. de la production. Cette importante disproportion constitue ce que l'on est en droit d'appeler un des principaux problèmes des pêches maritimes québécoises².

1. Giroux, Germain, «La flotte moderne de pêche de Québec», *Annuaire statistique de Québec*, 1960, p. 391.

2. Daneau, Marcel, «L'industrie des pêches maritimes du Québec», *L'Actualité Économique*, janvier-mars, 1961, pp. 645-665.

LA PRODUCTION DES PÊCHES MARITIMES

La production des pêches est aussi fonction de facteurs naturels et économiques instables. D'une part, tous les produits de la mer sont périssables et, dans une large mesure, leur production est virtuellement une course entre la mort et la décomposition. Puis la production est sujette aux conditions instables de la nature: le volume de la production varie avec la température, les saisons et les cycles biologiques. D'autre part, les investissements, les revenus, les dépenses gouvernementales, la structure des marchés sont autant d'autres éléments d'instabilité dans le système de production. Les prix, entre autres, peuvent affecter défavorablement l'offre et la demande¹. Ces deux facteurs conditionnent donc tous les stades de la production des produits marins. Voilà pourquoi il est opportun d'en analyser quelques éléments.

* * *

Les fluctuations saisonnières de la production des pêches maritimes du Québec dépendent surtout des conditions biologiques et climatiques de notre région. L'influence des prix est très difficile à évaluer pour une période si courte.

La reprise des activités marines coïncide avec l'arrivée du printemps. En fait, de 1943 à 1958, il est intéressant de noter que le plus fort pourcentage des captures se produit au printemps lorsque le hareng «donne» sur la côte. En juin, les captures diminuent légèrement pour reprendre en juillet avec la morue. Par la suite, il y a diminution progressive jusqu'en décembre. Durant l'hiver, les activités en viennent presque au point mort. Pour la même période, notons que 87 p.c. des captures ont été faites entre mai et septembre (graphique I).

Des fluctuations saisonnières des captures d'une telle amplitude ont un effet néfaste sur l'économie de notre territoire maritime. D'autant plus qu'elles coïncident avec les variations saisonnières des autres secteurs, tels que les secteurs touristique, agricole, et même forestier, qui contribuent largement aussi à l'économie de ces régions, la Gaspésie en particulier. Il en résulte donc que le chômage succède à l'emploi et les prestations d'assurance-chômage aux revenus.

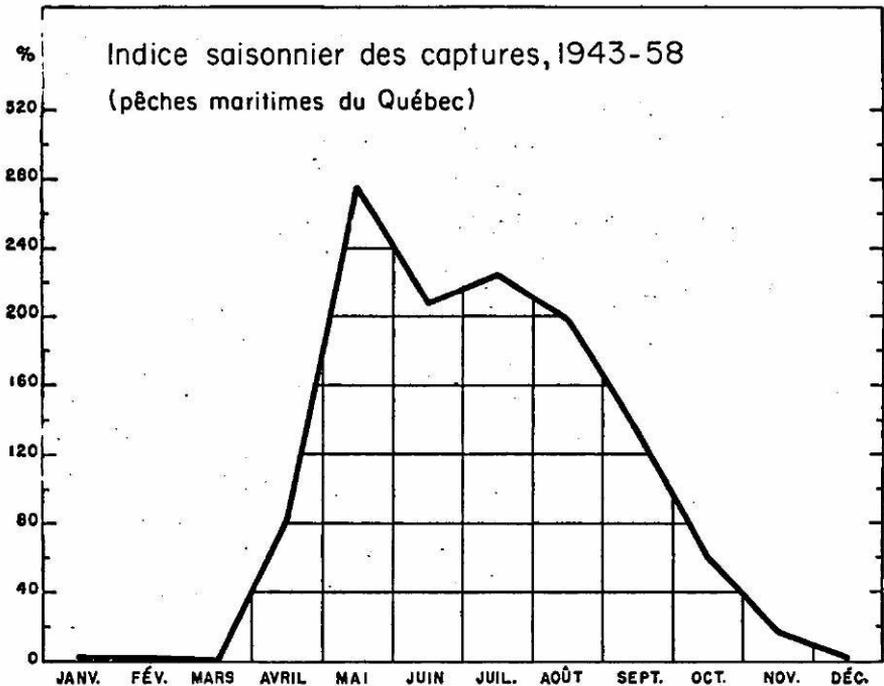
1. *Idem*, pp. 645-665.

Le coût et le financement des usines d'apprêtage du poisson sont particulièrement complexes. Ils doivent être supportés par des revenus qui s'échelonnent sur environ la moitié de l'année. C'est d'ailleurs le même problème, à un degré moindre, pour les grosses unités de production, tels les chalutiers et les cordiers, qui sont financées par les gouvernements provincial et fédéral.

Nous avons dit «à un degré moindre» pour des unités de la flotte, car le remboursement annuel du capital dépend de la valeur des débarquements. Il ne dépend aucunement de l'importance du capital initial qui est d'ailleurs prêté sans intérêt.

Ces variations saisonnières de la production soulèvent aussi d'importants problèmes de manutention et d'entreposage. Un flux de produits instable exige à tous les stades des facilités matérielles qui doivent être adaptées aux maxima de production, c'est-à-dire de mai à septembre pour l'industrie de la pêche. En période d'inactivité par ailleurs, ces facilités matérielles n'étant pas utilisées, elles ne sont pas rentables. Il s'ensuit que le prix de

Graphique I



LA PRODUCTION DES PÊCHES MARITIMES

vente des produits marins doit être assez élevé pour absorber les charges fixes des entreprises de pêche. Ce n'est probablement pas le cas, car l'État subventionne presque toutes les étapes de la production et de la distribution à partir des unités de la flotte, des usines, et jusqu'au transport.

* * *

Il y a plusieurs facteurs associés aux variations cycliques de la production des pêcheries. Les plus importants sont les facteurs biologiques et économiques. Ils empêchent une croissance « normale » de la production. En d'autres termes, ces forces font varier celle-ci autour de la tendance séculaire croissante ou de ce que l'on pourrait appeler l'équilibre dynamique de la production. Une analyse des pêches maritimes du Québec servira à expliquer ce phénomène.

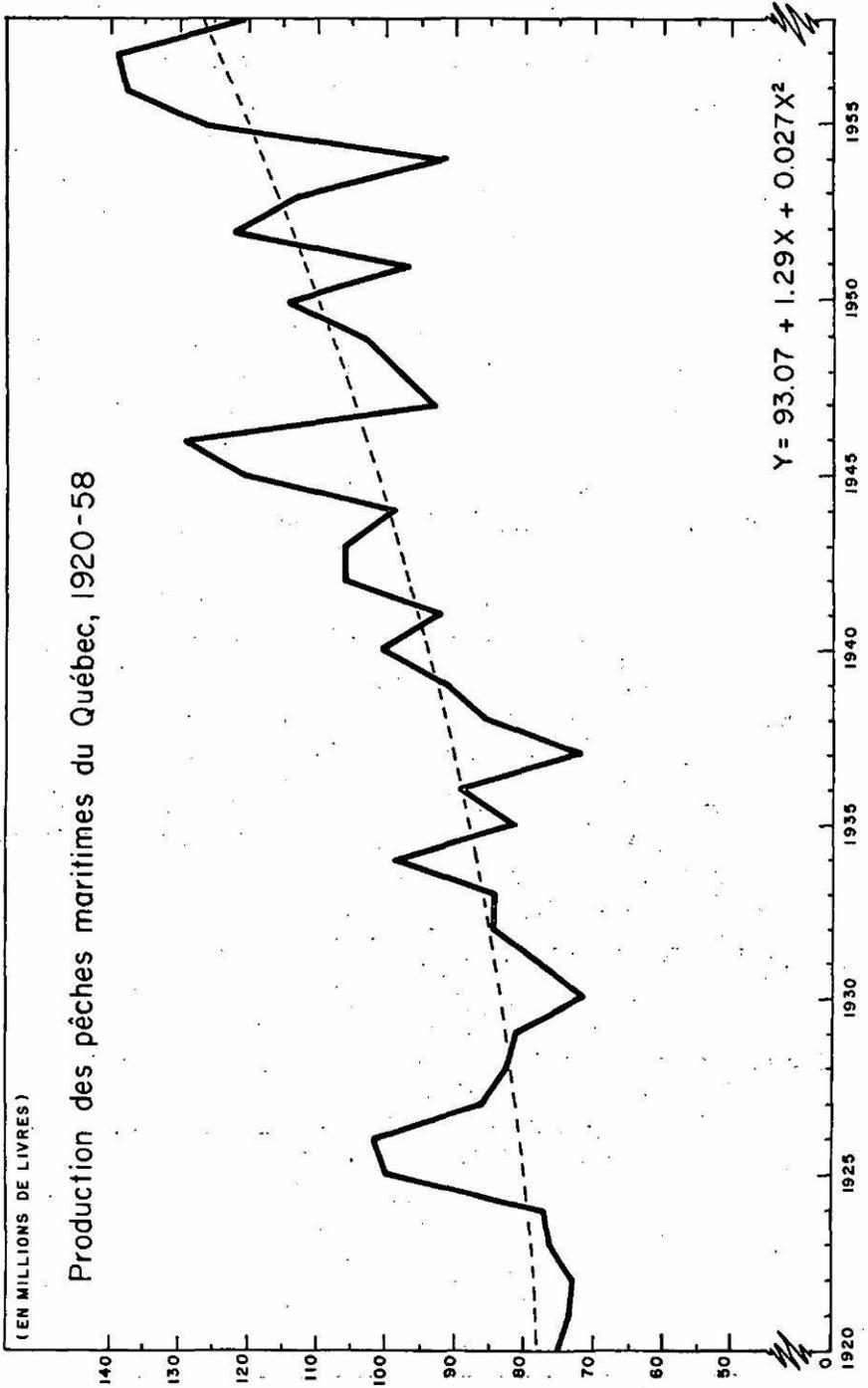
De 1920 à 1958, d'une part, la tendance séculaire de la production est nettement à la hausse. Le taux d'accroissement est lent, très lent, mais il y a croissance. D'autre part, l'équilibre dynamique est entrecoupé de fluctuations plus ou moins périodiques qui amènent de fâcheux déséquilibres dans le système (graphique II).

En extrayant les variations de la production de la tendance séculaire pour la période 1920-1958, quatre cycles semblent ressortir clairement alors qu'un cinquième semble être en voie de formation. Les dates des sommets et des creux se répartissent à peu près selon le tableau I.

Tableau I
Fluctuations de la production des pêches maritimes du Québec, 1920-1958

	Creux	Sommet	Creux
Cycle I.....	1922	1926	1930
Cycle II.....	1930	1934	1937
Cycle III.....	1937	1946	1947
Cycle IV.....	1947	1952	1954
Cycle V.....	1954	1956	?

Graphique II



Tous les cycles mentionnés au tableau I ont été particulièrement violents. Les autres, que l'on pourrait qualifier de mineurs parce que très courte durée et de moindre amplitude, furent laissés de côté. Mentionnons ceux de 1935, 1941, 1944 et 1951 (graphique III).

Il est intéressant de constater que la durée des cycles varie entre 7 et 10 ans d'une dépression à une autre alors qu'il s'écoule entre 5 et 14 ans d'un sommet à un autre. La phase d'expansion des cycles est de 5 ans en moyenne, celle de contraction d'un peu moins de 3 ans.

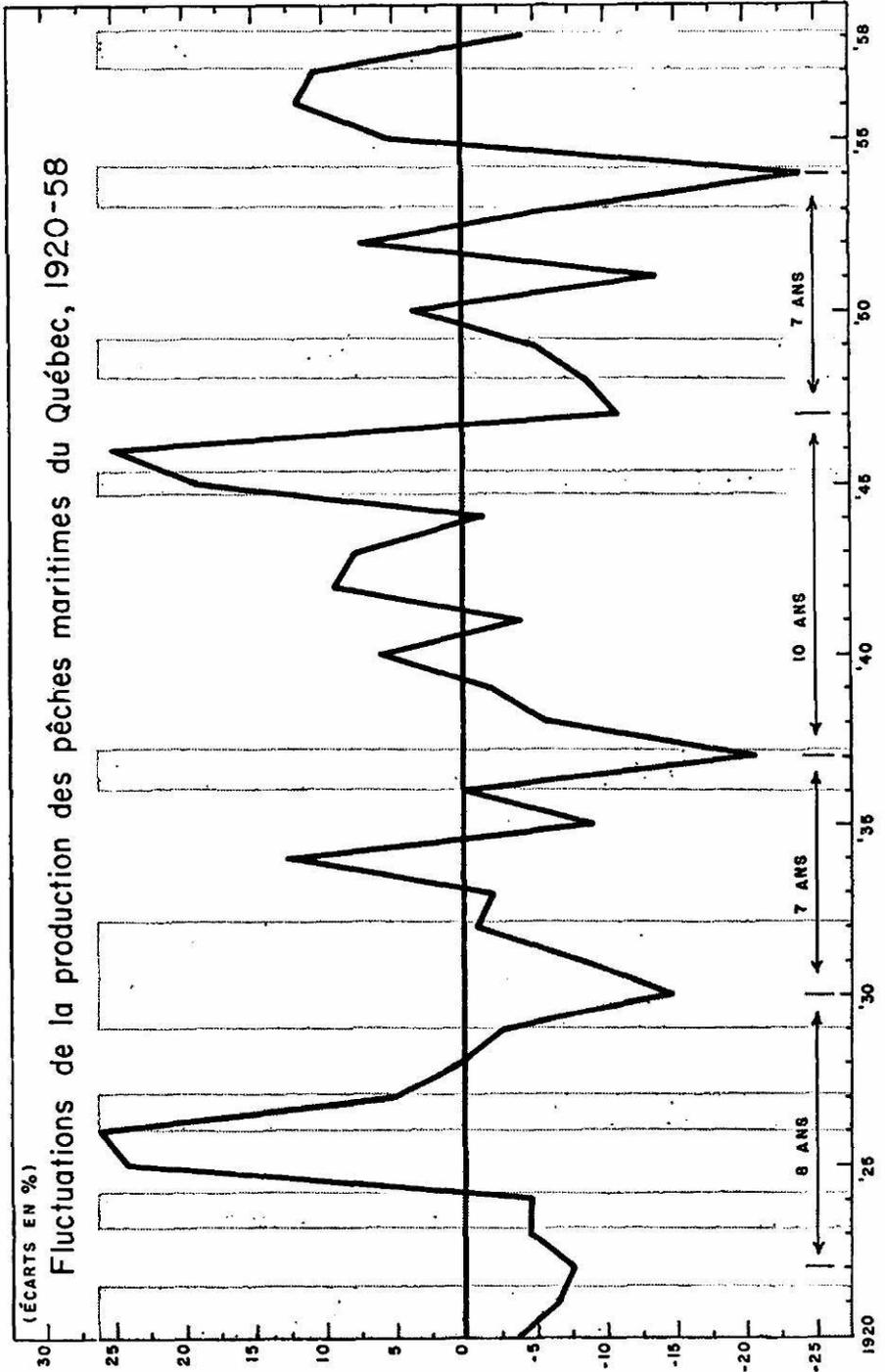
Peut-on maintenant relier les fluctuations cycliques de la production des pêches maritimes du Québec aux fluctuations ou cycles économiques proprement dits? Les facteurs économiques jouent-ils un rôle prépondérant sur la production des pêcheries? Le graphique III, sur lequel les fluctuations de la production sont juxtaposées aux contractions économiques (partie sombre) pour la période de 1920-1958, peut aider à éclaircir cette question.

Le cycle I de la production, 1922-1930, correspond assez bien à la phase d'expansion et de contraction des cycles économiques. Il y a expansion de la production jusqu'en 1926 puis contraction jusqu'en 1930. Notons cependant que la phase de contraction de la production précède la phase de contraction de 1929 par au moins trois ans. Elle s'identifie d'autre part avec celle de la récession de 1926.

Un phénomène similaire se produit pour le cycle II de la production, 1930-1937. Mais à l'instar du cas précédent, les phases d'expansion et de contraction de la production précèdent le creux et le sommet du cycle économique alors qu'elles ne précédaient que le sommet du cycle I.

La phase d'expansion du cycle III de la production correspond à la période de guerre. Nous discernons cependant deux cycles mineurs, 1941 et 1944, qui peuvent être dus à des facteurs biologiques. Il faut préciser que la phase d'expansion du cycle de la production ne semble pas affectée par la légère contraction économique de 1945; elle continue jusqu'en 1946, date à laquelle il se produit une chute marquée de la production en pleine période d'expansion économique. Finalement le cycle IV de la production, à l'exception de 1951, se juxtapose assez bien à la période

Graphique III



d'expansion, 1950-1953, et de contraction, 1953-1954, du cycle économique.

Il semble donc qu'il existe un certain parallélisme entre les fluctuations de la production des pêches maritimes du Québec et les fluctuations économiques. Et il est probable que les fluctuations économiques affectent la production par son action sur les prix et non sur les investissements comme nous le verrons plus loin. Les prix des produits marins sont largement déterminés à leur tour par les fluctuations de la demande totale des agglomérations urbaines nationales et étrangères¹. En résumé, ceci pourrait partiellement expliquer la concordance entre les variations de production du secteur des pêches maritimes et des autres secteurs.

En ce qui concerne l'influence des facteurs biologiques sur la production, les impondérables sont tellement nombreux qu'ils rendent toute appréciation très difficile. Il est cependant intéressant de mentionner que les facteurs économiques peuvent agir sur les facteurs biologiques et vice versa. Ceci nous rapproche du domaine de la conservation des richesses naturelles qui prennent la vedette cette année. Soulignons seulement que les captures des chalutiers européens sur les bancs de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse peuvent décimer les espèces, la morue en particulier, et réduire la production de notre territoire maritime d'une façon appréciable.

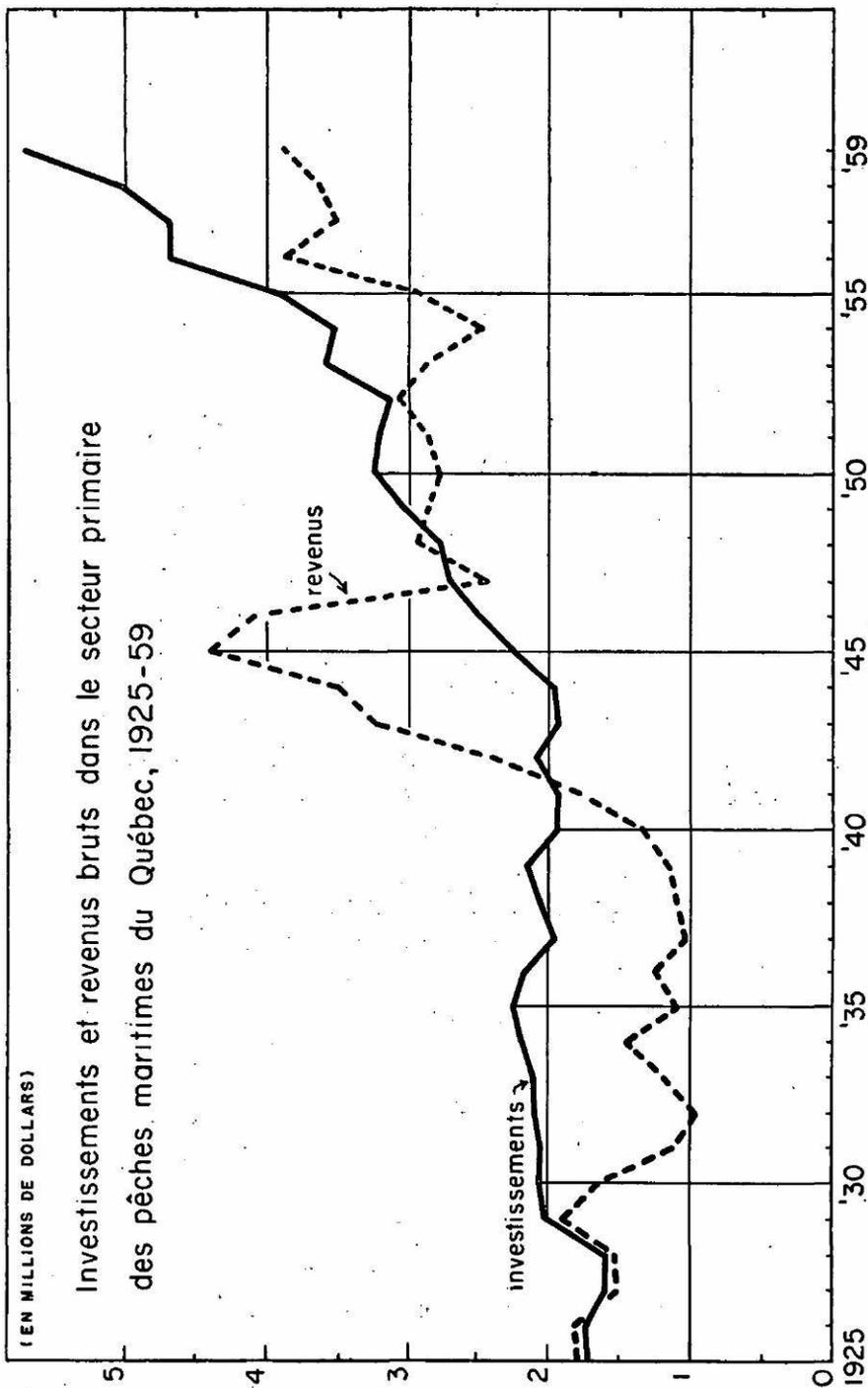
* * *

Les investissements des pêches maritimes du Québec, et des autres provinces probablement, ont une particularité qui leur est propre. Ils sont stables quelle que soit la conjoncture économique. Les investissements du secteur manufacturier sont renommés pour leur instabilité; c'est l'inverse pour les investissements du secteur des pêches.

La non-mobilité du capital du secteur des pêches vers les autres secteurs pourrait expliquer cet état de choses. Ce phénomène dépend des raisons suivantes: a) un bon nombre de pêcheurs exercent leur profession par habitude et ils préfèrent y demeurer indépendamment des difficultés d'ordre physique et financier; b) et, ce qui est plus important, la presque totalité des épargnes

1. *Idem.* pp. 663-665.

Graphique IV



des pêcheurs a été drainée vers la pêche, c'est-à-dire vers des instruments de production inconvertibles en d'autres utilisations ou non mobilisables. Leur gamme d'utilisation est restreinte ou inélastique. L'examen des investissements dans le secteur primaire des pêches maritimes nous convaincra de leur stabilité (graphique IV).

De 1930 à 1940, au plus fort de la dépression, alors même que le revenu subissait une chute assez marquée, les investissements totaux ne variaient pas. Il en est ainsi pour la période de guerre, même si les revenus bruts grimpent rapidement. Depuis la fin de la guerre et tout spécialement depuis 1952, les investissements se sont accrus considérablement. Ceci est dû à la politique d'investissements massifs de l'État provincial en particulier. Par ailleurs, les revenus sont non seulement inférieurs mais plus instables que les investissements.

Ces quelques considérations soulèvent un point d'extrême importance pour l'industrie de la pêche. Les investissements passés et présents dans le secteur primaire sont-ils justifiés et justifiables? Le rendement est-il au moins proportionnel aux investissements? En somme, quelle est la productivité du capital?

Pour élucider cette question plutôt complexe, le rapport *capital-output* fut calculé pour une période de trente-cinq ans, soit de 1925 à 1959. Cette période présente certains désavantages car elle fut bouleversée par deux événements d'importance: la dépression des années '30 et la guerre. Le changement de structure qui se poursuit présentement dans le secteur primaire peut aussi affecter le rapport. Ces restrictions soulignées, disons que le rapport *capital-output* pour la période ci-haut mentionnée ne semble pas justifier l'accroissement des investissements dans le secteur primaire des pêches maritimes du Québec. Le rapport *capital-output* atteint 0.72. C'est-à-dire qu'un accroissement annuel moyen des investissements nets de 1 dollar par pêcheur n'a engendré qu'une augmentation annuelle moyenne du revenu de 0.72 dollar par pêcheur. En d'autres termes, chaque dollar d'investissement net n'a pas assez produit pour rembourser l'accroissement du capital et les intérêts. Cette situation peut-elle changer? Nous espérons que oui mais nous n'en savons rien. Seul l'avenir nous le dira. Si cette situation ne change pas, les investissements actuels de

l'État provincial dans le secteur primaire des pêches maritimes du Québec, du strict point de vue économique, ne seraient pas justifiables. Nous souhaitons donc que les nouvelles techniques de pêche présentement utilisées, l'amélioration des qualités professionnelles du pêcheur, une production et des prix croissants relèveront le rapport *capital-output*. Autrement ces capitaux auraient probablement dû être engagés dans d'autres secteurs. Les aspects politiques et sociologiques de ces investissements n'ont pas été touchés par la présente analyse. Cette omission ne diminue en rien leur importance. Au contraire, ils ont autant sinon plus d'importance que les aspects strictement économiques.

* * *

Le rôle de l'État provincial dans les pêches maritimes du Québec est unique. Sa présence se fait sentir partout. Son influence financière est incomparable. Ceci peut s'expliquer aisément si l'on conçoit que notre territoire maritime possède les caractéristiques d'une région sous-développée. La production *per capita* est basse, les épargnes sont très réduites, le chômage déguisé et les rares occasions d'emploi se discernent facilement, les revenus moyens sont bas. En 1959, le revenu moyen des pêcheurs, abstraction faite des autres sources de revenus, atteignait environ 640 dollars. Le taux annuel d'accroissement des revenus moyens n'a rien de plus de renversant. Pour la période 1925-1959, l'accroissement du revenu moyen par pêcheur est d'environ 13 dollars par année. À ce rythme, il faudra attendre encore cent ans avant que le revenu moyen des pêcheurs ne rattrape le revenu moyen canadien *per capita*.

Il ne faut donc pas trop se surprendre si l'État engloutit de vastes ressources financières dans le secteur des pêches maritimes du Québec. Le budget provincial rejoint et dépasse en certains cas le revenu brut total des pêches maritimes (graphique V).

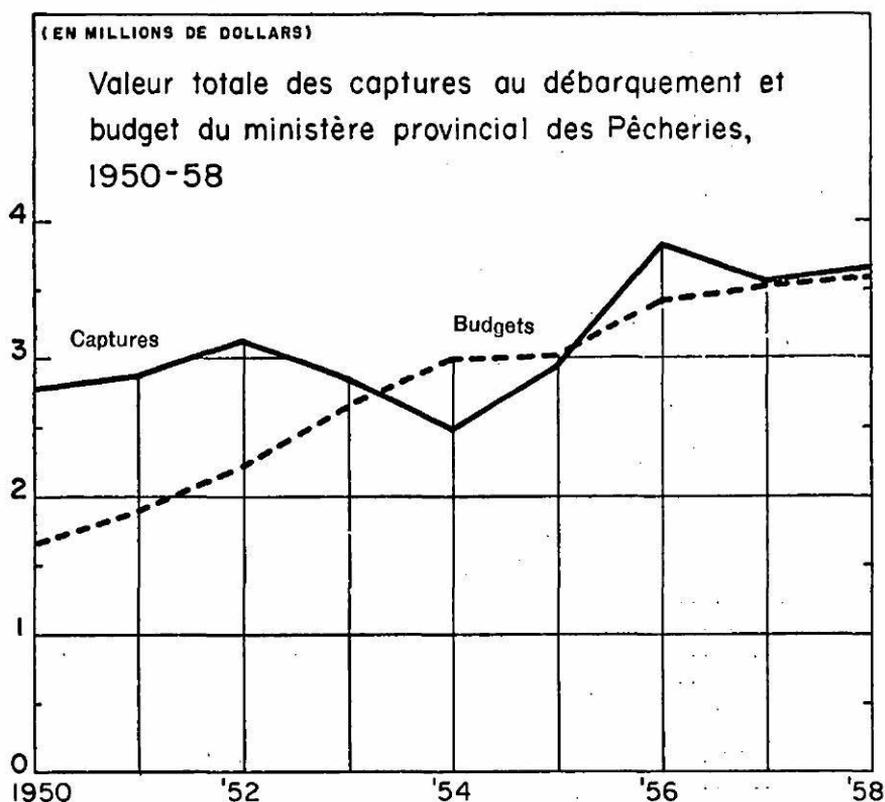
Durant la dernière décennie, le département des Pêcheries a dépensé en moyenne 89 cents par dollar de revenu brut aux pêcheurs. En 1954 et 1955, ce rapport était de 1.21 et 1.03 dollar respectivement. Le paiement des fonctionnaires, les investissements et les octrois sous toutes leurs formes sont les principales catégories de dépenses budgétaires.

LA PRODUCTION DES PÊCHES MARITIMES

L'effort financier de l'État n'a pas donné tous les résultats escomptés dans le secteur primaire jusqu'à maintenant. La production ne s'accroît pas au même rythme que les dépenses budgétaires. Seul l'avenir nous dira si ce décalage sera comblé et dépassé.

Finalement, d'aucuns pourraient affirmer que l'effort de l'État devrait être dirigé vers les prix par l'établissement d'une forme quelconque de soutien. Cette solution est cependant impraticable, comme nous l'avons déjà démontré¹. Notons que le pêcheur reçoit en moyenne un peu plus de 50 p.c. du prix de vente au détail.

Graphique V



* * *

D'après les divisions statistiques des pêches maritimes, notre territoire de pêche est divisé en douze régions qui, à une exception près, suivent les circonscriptions électorales ou les comtés. Ces

1. *Idem*, pp. 663-665.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

régions s'échelonnent sur 1200 milles de côte, variant tant au point de vue climatique, biologique, démographique, qu'économique¹.

Certaines régions ont un climat maritime doux et brumeux, telles les Îles-de-la-Madeleine; d'autres ont un climat brumeux et froid, tel le Bas-Saguenay qui s'étend jusqu'au Labrador.

Bien que la morue se rencontre dans presque toutes les régions, d'autres espèces sont capturées en abondance en certains points de la côte alors qu'elles sont presque inexistantes ailleurs: le homard aux Îles-de-la-Madeleine et l'anguille dans Kamouraska et l'Islet.

Les Acadiens peuplent certaines régions (les Îles-de-la-Madeleine), les Canadiens français dominent en d'autres (Gaspésie et Bas-St-Laurent). Le groupe anglais a la majorité en certaines localités (Kégaska, Harrington, etc.); il ne domine en aucune région.

Au point de vue économique, aspect qui nous intéresse plus particulièrement, il y a aussi de grandes variations. Le tableau II nous en montre les grandes lignes.

Tableau II
Régions de production des pêches maritimes du Québec, 1959

Régions	Production en milliers de livres ¹	P.c. de production	Valeur en milliers de dollars	P.c. de la valeur	Prix moyen par livre (en cents)
L'Islet.....	77	—	14.2	0.4	18.4
Kamouraska.....	138	0.1	9.5	0.2	6.8
Riv.-du-Loup et Rimouski ...	1,803	2.0	81.9	2.1	4.5
Matane.....	1,037	1.0	57.1	1.5	5.5
Gaspé-Nord.....	5,670	5.0	149.1	3.9	2.6
Gaspé-Sud.....	34,428	31.2	931.2	24.4	2.7
Bonaventure.....	12,449	11.3	484.7	12.6	3.9
Charlevoix.....	589	0.5	44.0	1.0	7.5
Haut-Saguenay ² ...	2,244	2.0	186.8	4.9	8.3
Bas-Saguenay ³	14,313	12.8	364.2	9.5	2.5
Anticosti.....	52	—	9.1	0.2	17.5
Îles-de-la- Madeleine.....	37,603	34.1	1,505.2	39.3	4.0
	110,403	100.0	3,837.0	100.0	3.5

1. Labrie, Arthur, «Notre territoire des pêcheries maritimes», extrait de *L'Actualité Économique* décembre 1943, département des Pêcheries, Québec, 1945, 61 pages.

2. Pointe-Bouleau à Kégaska.

3. Kégaska à Blanc-Sablon.

LA PRODUCTION DES PÊCHES MARITIMES

En 1959, les Îles-de-la-Madeleine furent la région la plus productrice (34.1 p.c.), suivies de Gaspé-Sud (31.2 p.c.), le Bas-Saguenay (12.8 p.c.), Bonaventure (11.3 p.c.), Gaspé-Nord (5 p.c.), et les autres (5.6 p.c.). Les Îles-de-la-Madeleine arrivent aussi au premier rang quant à la valeur de la production (39.3 p.c.); Gaspé-Sud (24.4 p.c.), Bonaventure (12.6 p.c.), le Bas-Saguenay (9.5 p.c.) et le Haut-Saguenay (4.9 p.c.) suivent par ordre d'importance. Les autres totalisent 9.3 p.c. de la valeur totale.

Notons l'important décalage entre les pourcentages des captures et de la valeur pour la région de Gaspé-Sud. Ceci est dû au fait que dans cette région on capture surtout de la morue, espèce ayant une basse valeur commerciale. Le homard des Îles-de-la-Madeleine et le saumon de Bonaventure relèvent, par ailleurs, la valeur des débarquements de ces régions par rapport à la production.

Les prix moyens des différentes régions reflètent assez bien l'importance commerciale des espèces capturées, le coût du transport ou la proximité des marchés. Les régions du Bas-St-Laurent et du Haut-Saguenay obtiennent des prix moyens relativement élevés alors que le Bas-Saguenay, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ont des prix moyens relativement bas. Il y a d'intéressants marchés qui se développent à proximité dans le premier

Tableau III

Quantité et valeur au débarquement des principales espèces des pêches maritimes du Québec, 1959

Espèces	Quantité		Valeur	
	en milliers de livres	en p.c.	en millier de dollars	en p.c.
Morue.....	64,036	58.0	1,663.6	43.3
Plie.....	3,409	3.1	109.0	2.8
Perche.....	6,136	5.6	135.0	3.5
Hareng.....	26,479	24.0	159.4	4.2
Maquereau.....	709	0.7	57.5	1.5
Saumon.....	651	0.5	318.6	8.3
Mye (clams).....	1,248	1.1	38.7	1.0
Homard.....	3,178	2.9	1,057.1	27.6
Autres.....	4,557	4.1	298.1	7.8
	110,403	100.0	3,837.0	100.0

cas, alors qu'il n'en existe pas dans le second. Un accroissement des ventes des régions moins favorisées sur la Côte-Nord du St-Laurent parallèlement à une réduction des ventes de la Nouvelle-Écosse sur ces marchés aideraient probablement à relever le niveau des prix des espèces québécoises.

En terminant cet article, nous donnons un tableau des principales espèces commerciales de notre territoire maritime. Des milliers de livres d'espèces comestibles, mais non commerciales, d'excellente qualité mais rejetées à la mer par les pêcheurs parce qu'il n'en existe aucune demande, n'entrent pas dans ces statistiques.

Mentionnons que la morue et le hareng constituent 82 p.c. des prises et seulement 47.5 p.c. de la valeur, alors que le homard et le saumon ne représentent que 3.4 p.c. de la quantité, mais 35.9 p.c. de la valeur. Si les pêcheurs de nos régions maritimes pouvaient capturer des espèces de haute valeur commerciale, il est probable que plusieurs problèmes économiques seraient moins pressants qu'ils ne le sont présentement. Car si les pêches maritimes constituent une grande richesse naturelle pour le Québec, elles sont encore loin d'être une grande richesse économique.

Marcel DANEAU,
*professeur à l'École des Pêcheries
de l'Université Laval*